



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel N° 3 - août 1999 - 20 F

Sommaire

150^e Anniversaire
du timbre-poste Français
page 2

1958: René Boyer refuse
de faire la guerre en Algérie
page 3

Il y a 200 ans :
La Poste à Vallon
page 6

1987: l'affaire Carles
pages 8 à 10

Liste des membres du bureau
fédéral de 1945 à 1998
pages 10 à 13

L'histoire et l'actualité
page 14

Associations et affaires
sociales PTT dans le 20^e siècle
page 15

Notre activité
page 16

**Institut
d'Histoire Sociale
CGT-PTT**

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22

le Billet du Président

La bataille des heures et des jours...

"S'il n'était qu'un point positif que le plus malintentionné de nos détracteurs devrait concéder au syndicalisme ... s'il n'était qu'une seule empreinte à jamais gravée dans notre histoire, s'il n'était qu'un acquis de civilisation dont personne ne pourrait nous contester la paternité, c'est bien la bataille du temps qui a traversé ce siècle de part en part.

Pour obtenir le repos hebdomadaire, puis les 8 heures, puis la semaine anglaise, puis les 40 heures, puis les 39 heures, puis - encore à venir - les 35 heures !

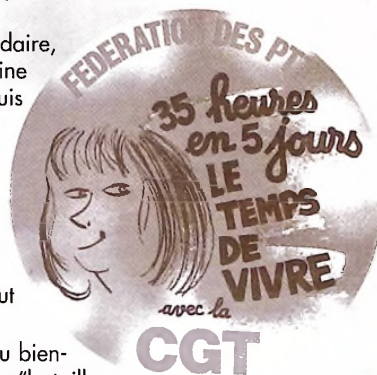
Ce temps de vivre, il aura fallu l'arracher heure par heure (quand ce n'est pas quart d'heure par quart d'heure). Il aura fallu le défendre et il faut toujours le défendre.

Une lutte tellement essentielle au bien-être qu'elle mériterait le nom de "bataille d'humanité".

Texte paru dans le livre *CGT 1895-1995 le premier siècle* VO éditions IHS CGT 2^e trimestre 1995

S'il fallait un commentaire à ce texte ce serait de dire que l'histoire sociale parce qu'elle a des acquis apporte non pas des solutions mais un sentiment de fierté qui donne une force incontestable au Présent !

S. L.



Badge diffusé en 1980

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andrieu Jean-Paul

Bouche Bernard

Chalat Nicole

Cras Yvette

Desseigne Maurice

Frischmann Georges

Gautheran Alain

Klowskowsky Christian

Le Pessot Jean

Ledoux Danièle

Lhomme Pierre

Lottier Serge

Lourdez Jean-Claude

Mangiapane Sylviane

Pichavant Gilles

COMITÉ DE PARRAINAGE

Bartholomé Jean

Boyer René

Bressol Élyane

Crenier René

Dayan Paulette

Der Loughian Serge

Dumas Maryse

Dunet André

Gastaud Maurice

Le Guern Albert

Magniadas Jean

Pillet Marcel

Seguy Georges

Valentin Max

Viannet Louis

Villin Colette

"De l'origine de la philatélie à l'histoire de l'imprimerie des timbres-poste et à l'évocation de luttes sociales de son personnel"

Une contribution d'Albert Le Guern, pour le 150^e Anniversaire du timbre-poste français (1849-1999)

Sans doute le titre de cette plaquette* réalisée par notre Institut tiendrait-il difficilement sur la surface d'un timbre-poste !

Quoique les hommes et les femmes (Protes, Sous-protes, Maîtres et Artisans taille-dou-ciers, Graveurs, Conducteurs de machine, Vérificatrices et Surveillantes vérificatrices, etc.) sont capables dans leur métier de réaliser des proesses.

Ils et elles l'ont fait de 1895 à 1971 à l'imprimerie des timbres-poste du boulevard Brune à Paris et aujourd'hui encore à l'imprimerie de Boulzac près de Périgueux.

Si les technologies de l'imprimerie n'ont cessé d'évoluer et de se moderniser, on peut constater que dans le cadre du Service public des PTT, l'imprimerie des timbres-poste a suivi cette évolution en se situant même à la pointe des progrès techniques et des innovations.

Que de chemin parcouru entre le premier timbre de 1849 à l'effigie de CERES et le timbre rond de la Coupe du monde de football 1998, en passant par les timbres de séries artistiques représentant, par exemple, des œuvres de grands peintres.

Comme le dit l'auteur de cette plaquette "Sans vouloir faire preuve d'une prétention cocardière qu'il serait d'ailleurs aisé de contester, on constate que dans le domaine des Arts graphiques en matière de philatélie notre pays jouit, de longue date, d'une réputation enviable".

Un juste hommage rendu par Albert Le Guern qui sait de quoi il parle. puisqu'il a été embauché à l'imprimerie du Bd Brune, comme apprenti en 1944 et qui en 1982 devient Secrétaire général de la Fédération CGT des PTT.

Nos lecteurs comprendront aisément qu'Albert consacre une très longue place aux luttes, très nombreuses qu'il a vécues dans ce service.

La grève de 1953, difficile dans le contexte politique et syndical de l'époque, une grève qui a permis à des dizaines et des dizaines de jeunes hommes et femmes qui faisaient leur première grève, de prendre conscience de leur force.

L'action du personnel féminin qui a mené durant plusieurs années, des luttes exemplaires contre son déclassement indiciaire et les discriminations de toutes sortes dont il était l'objet. Parmi ces luttes, une fameuse grève du zèle !

Puis le choc et la bataille syndicale inédite qui découlèrent de la décision de transfert à Périgueux.

Enfin, il y a la vie de la CGT, la section, ses militants, ses adhérents. Ces hommes et ces femmes qui surent s'unir pour défendre efficacement leurs conditions de vie et de travail.

Une CGT dans laquelle le personnel se reconnaît.

En 1968, la section compte plus de 200 adhérents et adhérentes pour un effectif d'environ 540. Un signe qui ne trompe pas non plus, les scores des élections professionnelles locales, de 60,5% de voix en 1956, la CGT en totalise 90,5% en 1968, ce qui lui permet d'emporter tous les sièges, 32 élus dont 16 femmes.

N'est-ce pas la cause profonde de cette confiance exprimée qu'Albert Le Guern veut mettre en relief en écrivant : "tout en s'appropriant la conduite de ses luttes, le personnel de l'imprimerie du timbre-poste appréciait et approuvait la façon dont la CGT impulsait et coordonnait leur organisation".

Voilà bien qui donne envie d'en savoir plus sur ces 150 années du timbre-poste vues et racontées par un militant CGT qui aime toujours aussi passionnément ce beau métier d'imprimeur.

Bernard Bouche

* Publication dans le courant
du 4^e trimestre 1999.
Prix 30 F à commander dès
maintenant à l'IHS-CGT-PTT

Jeunes conducteurs de machines
adjoints occupant les locaux lors
de la grève de mai-juin 1968.
A premier rang, au centre,
Albert Le Guern, secrétaire de
la section de l'ITP

Le relais

1^{re} année de parution Trimestriel 20F

N^o de commission paritaire en cours

Directeur de la publication :
Bernard Bouche

Rédaction administration :
263, rue de Paris, case 545
93515 Montreuil Cedex

3^e trimestre 1999 - dépôt légal N^o 14830

Imprimerie Coopérative Chevillon, 83109 Sers.



1958 : René Boyer (AEX à Paris-Chèques) refuse de faire la guerre en Algérie

René BOYER, Jean GUICHARD et Bernard BOUCHE en débattent

René Boyer

est entré aux Chèques Postaux de Paris en 1952
comme AEX Service Général.

Il a été élu membre de la commission exécutive fédérale
au 16^e congrès (9 au 12 avril 1957).

Il est resté emprisonné du 21/1/1958 au 21/1/1960.

A sa sortie de prison, après avoir terminé ses études
de droit, il est devenu avocat et travail
régulièrement avec notre fédération

Jean Guichard

est arrivé aux Chèques Postaux de Paris en 1956
comme AEX,
militant CGT dans sa section syndicale.

Bernard Bouche. – Le point de départ de la "guerre d'Algérie" c'est quoi? A cette époque où étiez-vous, militiez-vous syndicalement et politiquement?

René Boyer. – Ce sont des attentats qui ont provoqué le déclenchement de la guerre le 1^{er} novembre 1954.

J'étais un militant actif de la CGT aux Chèques Postaux de Paris. Au service de nuit, on travaillait deux nuits sur quatre, de 9 heures du soir à 8 heures du matin.

Quand je suis arrivé aux Chèques, l'ambiance était très mauvaise, en raison d'une volonté répressive initiée par le ministère des PTT. Le problème du renforcement de la présence de syndiqués CGT dans le service se posait, puisque nous n'étions que 7 adhérents.

Les grèves d'août 1953 ont été un catalyseur extraordinaire, un fabu-

leux moment de réflexion, de prise de conscience et à partir de cette date, nous avons pu créer une section syndicale au service de l'arrivée. Je militais aussi au Parti Communiste et nous avons même créé, à cette époque, une cellule du PCF. Lorsque je suis appelé sous les drapeaux, nous étions 18 adhérents sur un service d'environ 250 personnes.

La section CGT était forte, quant à elle, de 120 adhérents.

Dès 1954-1955, nous sortions un journal de la section CGT de Paris-Chèques, dans lequel nous avons tout de suite pris position contre la guerre d'Algérie, je dis bien immédiatement.

Jean Guichard. – Je suis arrivé aux Chèques Postaux de Paris en 1956, j'étais auparavant au guichet du bureau de poste de Neuilly-sur-Seine. La section CGT des chèques existait et elle fonctionnait bien, une section syndicale bien plus importante que celle de Neuilly, même si dans ce bureau nous étions tous

La lettre de R. Boyer au Président de la République

Monsieur le Président de la République,
Appelé sous les drapeaux le 11 janvier 1958, au CIT, à Beni-Messous (Algérie), je tiens à vous faire part de ma décision prise après avoir longuement réfléchi de ne pas combattre le peuple algérien.

Tout ce que j'ai appris, tant au cours de mes études que dans la vie, m'interdit de porter les armes contre un peuple qui aspire à son indépendance et à sa liberté.

J'estime qu'aucune nation n'a le droit d'imposer à une autre sa loi. C'est d'ailleurs ce que reconnaît notre Constitution dont vous êtes le gardien, puisqu'il est dit dans son préambule: «la République française n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple»

Ayant vécu dans une région où la Résistance fut particulièrement active, je n'oublie pas les méfaits de l'occupation étrangère. Aussi, je me refuse à participer à la répression contre une cause que je sais juste, car aujourd'hui c'est le peuple algérien qui combat pour son indépendance.

Lorsque l'on aime la liberté pour son propre pays, on ne peut l'étouffer dans un autre. Cette guerre, contraire à toutes nos traditions de liberté et de justice et à tous nos principes, nous amène à utiliser des méthodes indignes d'un pays civilisé, comme en attestent les nombreux récits de soldats et le rapport, si long à être publié de la Commission de sauvegarde. Mais, à tous ces témoignages vient s'ajouter pour moi, celui encore plus vivant de mon propre frère. Appartenant à la classe 54/2/B, sur 30 mois de service militaire, il en a effectué 18 en AFN (Maroc et Algérie). Pendant ces 18 mois, ce qu'il a vu n'est pas la pacification comme on veut le faire croire, mais la guerre et la répression. Partout en Algérie, règne un climat de terreur et de violence.

Aussi, la décision que je prends, il l'approuve pleinement et connaissant maintenant le véritable caractère de cette guerre, il n'hésiterait pas à agir de même.

En Algérie, ce n'est pas l'intérêt de la France que nous défendons actuellement. En vérité, cette guerre est faite par les milieux colonialistes de notre pays pour que ceux-ci puissent maintenir leurs rapports de domination et d'exploitation sur le peuple algérien. Ces milieux se prennent pour la nation, confondent sciemment leur intérêt personnel et de classe avec l'intérêt national. Et cela au risque de conduire notre pays à la catastrophe dans tous les domaines.

Cette politique insensée épuise nos forces économiques. Le pouvoir d'achat de l'ensemble de la population et en particulier celui de la classe ouvrière ne cesse de baisser alors qu'il lui est demandé toujours plus d'efforts.

Sur le plan international, la continuation de la guerre détériore nos rapports avec les nations éprises de paix et de liberté et nous risquons de passer aux yeux du monde entier pour la dernière puissance colonialiste. Il est vraiment pénible de penser que notre pays qui a été si souvent jadis à l'avant-garde de l'histoire, soit maintenant à contre-courant.

La prolongation de cette guerre, signifie un fossé plus large entre nos deux peuples. En refusant d'y participer j'entends contribuer à l'établissement de véritables liens d'amitié entre le peuple algérien et le peuple français.

Ma décision est conforme à ma volonté de servir mon pays et la classe ouvrière au mieux de leurs intérêts. Je serai prêt à combattre pour ma patrie si elle était attaquée, mais dans le cas présent, je pense que le courage ne consiste pas à faire la guerre, mais au contraire à refuser de la faire.

Je rejoindrai donc Bordeaux, le 11 janvier, pour accomplir mon service militaire, mais ailleurs qu'en Algérie. Et si je n'ai pas une autre affectation, je vous réaffirme que je mettrai mes actes en accord avec mes paroles et que je refuserai de partir pour l'Algérie.

Veillez croire, Monsieur le Président de la République, en mes sentiments profondément patriotiques

René BOYER, 40, rue Hermel, Paris 18^e
Paris, le 3 janvier 1958.



Comité du Secours Populaire Français des Chèques Postaux pour le Soutien à René BOYER

"Puisse dès aujourd'hui notre union ouvrir à l'espérance les foyers où l'on attend, les prisons où l'on souffre"

Francis Jourdain

RENE BOYER un jeune agent

d'exploitation des Chèques postaux

DEMEURANT 40, RUE HERMEL A PARIS-18^e

EST EN PRISON à ALGER...

position de René. On a beau dire ce que l'on voudra mais les liens personnels ça facilite. Quand on connaît quelqu'un, que tu estimes, ça accélère la prise de conscience, même chez les gens qui étaient très loin de nous et qui étaient - même

aucune illusion, j'étais certain d'être révoqué.

Bernard Bouche. - Aujourd'hui, plus de 40 ans après, que peux-tu rajouter? Des regrets sur ce qui a été fait ou pas fait? Toujours la même conviction?

René Boyer. - Pourquoi aurais-je des regrets? Je suis en accord avec moi-même.

Les soldats qui ont refusé de faire la guerre en Algérie n'étaient pas des objecteurs de conscience. Je sais que si j'avais été en âge d'être un Résistant, très sincèrement je l'aurais été. J'avais le sentiment du même combat pour la liberté et l'indépendance.

Aujourd'hui, mes convictions n'ont pas changé.

Notre époque est différente, marquée par des mutations profondes, cependant le combat pour la justice sociale et les libertés est plus que jamais d'actualité et de nombreux jeunes s'y impliquent avec vigueur.

- pour l'Algérie française.

Alors savoir, si on pensait que c'était possible ou pas, on ne s'est jamais posé la question, on le faisait parce que l'on avait le dos au mur, on ne pouvait pas faire autrement.

Arrive un moment donné où tu avances, c'est ce qui s'est passé.

Bernard Bouche. - Le conseil de discipline des PTT du 25/9/1959, comment tu as vécu cela?

René Boyer. - Je n'avais

car nous étions trois étages en dessous de la rue. Puis nous avons été transférés en France, d'abord à la centrale de Nîmes, puis dispersés, j'ai été personnellement envoyé à Amiens.

Je n'ai pas subi de sévices en prison.

A Alger, les gardiens étaient en majorité des pieds noirs et "à fond Algérie française", très haineux à notre endroit, mais il y avait également quelques Algériens d'origine, notamment un kabyle extraordinairement sympathique, et tout à fait au courant de l'action "des soldats du refus". De temps à autre il me donnait des informations sur ce qui se passait à l'extérieur.

Nous n'avions ni journaux ni radios.

Je recevais régulièrement les lettres de ma famille; elles étaient toujours censurées, ainsi que des lettres des camarades de ma section syndicale, des lettres aussi d'amis que je connaissais, qui m'avaient connu avant de partir à l'armée, en particulier de ma future femme.

Pendant ma détention, la période la plus dure fut celle du 13 mai 1958. Je me souviens parfaitement de ce jour-là car vers minuit, d'un seul coup nous avons entendu les haut-parleurs des voitures qui déclaraient clairement que Massu avait pris le gouvernement général et que le pouvoir lui appartenait.

Pendant trois semaines, avec les sept autres soldats dans la même situation que moi, nous ne savions pas de quoi serait fait le lendemain.

Autre événement marquant, ma sortie de la prison d'Amiens, le 21 janvier 1960, où j'ai été ramené immédiatement en Algérie.

Je suis arrivé à Alger le 24 janvier 1960, pendant les journées dites des barricades, il y avait un affolement impressionnant dans le centre de la ville.

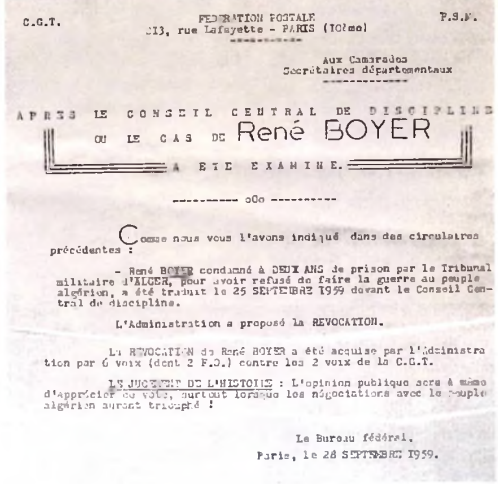
A la question, sur ce qui m'a le plus aidé à garder un bon moral, je répondrai tout simplement parce que j'étais porté par mon idéal, par ma volonté et ma détermination de mener la lutte contre la guerre d'Algérie et pour l'indépendance du peuple algérien.

Bernard Bouche. - Jean Guichard pendant tout ce temps que se passait-il à Paris-Chèques, que faisait la CGT?

Jean Guichard. - Il ne se passait pas un jour, pas une réunion de syndicat sans que l'affaire René Boyer ne soit à l'ordre du jour; on peut dire que systématiquement on se battait contre la guerre d'Algérie, pourtant c'était difficile. On faisait des manifestations aux Chèques, mais aussi au plan parisien.

Pour les manifestations, il y avait toute une organisation pratique que je mettais en place. Par exemple, on marchait dans le sens de la circulation - il y avait des voitures qui coupaient les rues adjacentes et ainsi, sans que la police ne puisse venir s'interposer, on marchait pendant un kilomètre...

Au début, nous étions une centaine de manifestants puis 200, 300, 500. La prise de conscience a été très lente, elle a été plus rapide aux chèques postaux, grâce à la



La guerre d'Algérie
s'est terminée en 1962.

2 millions d'hommes y ont été engagés.

Côté français, il y a eu 24 616 tués et 64 985 blessés.

Côté algérien : 158 000 morts ALN*, plus de 58 000 civils, 300 000 orphelins, 1 million de martyrs (sources Quid).

*Armée de Libération nationale.

La Poste à Vallon* (Ardèche)

De nos jours, quoi de plus normal que de "passer un coup de fil" à un ami, de "glisser une lettre dans la boîte", d'"attendre le facteur" et même de pester contre une lettre qui n'est pas arrivée du jour au lendemain ou contre la queue qu'on est obligé de faire au guichet de La Poste.

Il y a plus de deux cents ans, à Vallon, il en était tout autrement car il n'y avait pas de bureau de poste et cette carence semblait peser lourd dans la vie des Vallonnais de la fin du XVIII^e siècle.

C'est au cours de la séance publique du 9 pluviôse de l'an III de la République (9 février 1795) que, pour la première fois, et d'une façon très virulente, le problème est posé par l'Assemblée municipale réunie en Conseil général dans la maison commune. Le Maire, les Officiers municipaux, les Notables et l'Agent national ont présenté et signé une très longue pétition où ils développent tous les arguments, et ils sont nombreux, qui font que la création d'une poste aux lettres est indispensable pour la vie de la commune et l'avenir tant administratif qu'économique de Vallon et de son canton.

Vers 1650, un relais de poste existait.

Plus tard, un arrêt de la malles-poste est installé. Deux diligences ou malles-poste, qui reliaient Vallon à Bourg Saint Andéol et Aubenas à Vallon puis Alès, y déposaient le courrier.

Un bureau de poste très attendu.

Il y avait aussi un autre moyen de communication vers l'extérieur : "une poste aux lettres".

Dans les archives de la commune de Salavas (délibération du 8 décembre 1824) on apprend que les communes du canton de Vallon avaient un "planton communal" qui allait, une fois par semaine, prendre le courrier officiel à Largentière et au bureau de Barjac.

Il en assurait ensuite la distribution dans les différentes mairies. Dans son trajet, il acheminait le courrier des industriels, des commerçants et des riches bourgeois qui lui en savaient gré par des pourboires. Avant 1825, ce planton était payé 300 francs par an et, à partir de 1825, il reçut 500 francs. On l'appelaient "le Piéton du canton".

La loi du 10 juin 1829 décida qu'à partir du 1^{er} avril 1830 l'Administration ferait transporter, distribuer à domicile et recueillir, tous les deux jours, dans les communes où n'existait pas un établissement de poste, les correspondances administratives et particulières ainsi que les journaux.

Pendant toute cette période que nous venons de voir, l'action pour la mise en place

Les facteurs ruraux étaient rétribués à 4 centimes le kilomètre.

Les lettres distribuées et recueillies ainsi étaient frappées d'une surtaxe de 10 centimes dite "centime rural".

D'après la loi du 15 mars 1827, la taxe des lettres est réglée d'après la distance en ligne droite existant entre le point de départ et celui d'arrivée.

C'est la loi du 30 août 1848, appliquée au 1^{er} janvier 1849, année de la parution du premier timbre-poste, qui décide que le courrier subirait une taxe unique quelle que soit la distance parcourue.

d'une poste aux lettres continue à Vallon et au niveau du département.

En 1831, trente six ans après la pétition du 9 pluviôse de l'an III, la question est toujours pendante.

Le Conseil général de Privas en a délibéré, faisant ressortir qu'une lettre écrite à Largentière, distante de Vallon de 21 km, va d'abord à Joyeuse et, de là, aux Vans, à St Ambroix (Gard), puis à Barjac et enfin à Vallon. "72 heures pour 5 lieues !" D'Aubenas à Vallon, les lettres sont acheminées sur Montélimar, puis Pont-saint-Esprit, Barjac et enfin Vallon. Elles parcourent 3 départements avec un circuit de 120 km.

En 1833 et 1834, nouvelles délibérations du Conseil général.

Le 27 septembre 1835, à l'Assemblée départementale, la doléance est encore plus vive.

Le vœu émis dans les sessions de 1831, 1832, 1833 et 1834 n'a été exaucé qu'incomplètement : un bureau a bien été ouvert à Vallon mais il est placé sous la dépendance de Barjac. Les mêmes inconvénients subsistent et les lettres continuent à être transportées clandestinement par les voituriers.

Le 31 août 1836, un vœu réitéré fait ressortir que la population de Vallon est de 2650 habitants et que son canton est le plus riche du département. Son importance s'accroît chaque jour surtout depuis la construction des deux ponts suspendus de Vallon à Ruoms. Il y a, à Vallon, un bureau d'enregistrement, une perception, une gendarmerie, la localité est gîte d'étape et les lettres continuent à ne parvenir que le quatrième jour de Privas, le troisième de Largentière qui est la Sous-Préfecture et, suprême argument, le canton de Vallon compte à lui seul le quart des électeurs de l'Arrondissement.

Le 25 août 1840, l'affaire prend une autre tournure : ce ne sont plus des vœux qui sont exprimés mais des plaintes.

Réclamé depuis 45 ans par toutes les administrations départementales, l'autorité judiciaire, le Conseil d'arrondissement, et le Conseil général, l'établissement de ce bureau a été sans cesse ajourné tandis que des bureaux sont créés, chaque année, dans des localités non seulement moins importantes mais présentant des conditions moins favorables.

La population et les industries vallonnaises augmentent régulièrement en cette fin de première moitié du XIX^e siècle et les services de la poste sont, à peu près, ce qu'ils étaient trente ans plus tôt.

Aussi, les recettes du bureau de distribution diminuent-elles chaque jour, les usagers renonçant à la voie de la poste pour recourir, en violation de la loi, aux services beaucoup plus rapides des voitures assurant une correspondance régulière avec toutes les villes du département.

L'attention du ministre est appelée de façon pressante sur ce déplorable état de fait.

Enfin, en 1841, l'administration des postes satisfait au vœu exprimé depuis onze ans. Il aura donc fallu attendre 46 ans la création du bureau de la poste aux lettres de Vallon !

Les différents bureaux de poste de Vallon.

Le premier bureau de la poste aux lettres fut installé dans les locaux déjà affectés à la mairie, il y restera jusqu'en 1856.

Le Château ayant été acquis et quelques locaux aménagés, les services de la mairie et de la poste s'y installent. C'est pendant son séjour au Château que, le 4 mai 1868, fut installé le pre-

mier bureau de télégraphe. C'est pendant cette même période que la poste prend sa nouvelle dénomination : "Poste et Télégraphe". cette même année la poste est à nouveau déplacée.

Le 28 mars 1882, le bureau de poste déménage (encore !) et s'installe route départementale N° 1, au rez-de-chaussée, l'appartement du premier étage est loué à Mme Loyer qui est la receveuse de la nouvelle poste.

Enfin en 1894, la poste s'installe rue du Temple.

Le téléphone supplantera, petit à petit, le télégraphe vieux de 30 années.

La poste y restera 78 ans et, force de l'habitude, la rue du Temple deviendra, pour

tous les Vallonnais, la rue de la Poste.

Mais dès 1950, les conflits éclatent entre le propriétaire et l'administration des postes concernant les augmentations de loyer.

La municipalité est mise en demeure de rechercher un autre local.

Il faudra attendre le 1^{er} avril 1975 pour qu'enfin la poste aménagée dans son nouveau local appelé "Hôtel de la Poste".

Eugène Mejean

Ancien secrétaire général de l'UD-CGT de l'Ardeche.

Membre des Amis de l'Histoire de la région de Vallon Pont d'Arc

* Extraits d'un dossier paru dans la revue "Rencontre avec le passé" publication de l'association des Amis de l'Histoire de la région de Vallon Pont d'Arc.

La présence postale demeure aujourd'hui encore une question sensible, voir épidémique.

La population et ses élus ont été souvent à l'initiative pour exiger la création d'un bureau de poste dans leur commune ; ils se sont aussi, tout naturellement, retrouvés aux côtés du personnel et de leurs organisations syndicales pour garder "leurs facteurs" ou "leur bureau de poste" lorsque celui-ci était menacé de fermeture.

Cette situation s'est répétée tout au long de ce siècle, quelquefois la couleur politique du moment.

N'est-ce pas E. BALLADUR Premier Ministre qui a été contraint en 1993 de décider d'un moratoire concernant la fermeture des bureaux de poste en zone rurale.

Et c'est L. JOSPIN Premier Ministre qui a mis fin à celui-ci en 1998, ravi-vant par la même occasion les luttes. (voir titres de presse)

Rien de surprenant car la fonction sociale et territoriale de la Poste reste essentielle, 62% des bureaux de poste sont situés dans des communes de moins de 5000 habitants.

Tous les sondages attestent La Poste est considérée comme le Service public dans son sens le plus égalitaire et auquel les Français tiennent le plus.

S'il y a une quinzaine d'années un slogan "Touchez pas à mon pote" a fait parler de lui, celui de "TOUCHE PAS A MA POSTE" n'est pas prêt de tomber dans l'oubli et c'est tant mieux.

B. Bauche

nice-matin

11/07/1999

Aménagement du territoire : la poste ou la vie...

Les élus du haut pays s'accrochent à leur bureau de poste. Un combat inégal face aux contraintes euro-économiques

POSTE

St-Clouard: les facteurs «séquestrés»

Opération «coup de poing» des élus qui veulent conserver leurs quatre facteurs: ils filtreront la circulation sur la D 951 ce matin

Charente-Libre
11 juin 1999

Organisation
PAS
QUESTION
DE FERMER
LE BUREAU

LA MONTAGNE

31/05/1999

La Poste réduit son activité en zone rurale

La Commission départementale de présence postale, qui tenait jeudi, à la préfecture, sa troisième réunion, est parvenue à un accord entre les maires d'une trentaine de communes rurales et La Poste. Il se traduira par une réduction des horaires d'ouverture mais évitera toute fermeture, au moins jusqu'en 2002.

le Parisien

Seine et Marne
12/05/1999

BAILLY-ROMAINVILLIERS ► Il attend son arrivée depuis trois ans
Le maire pétitionne pour obtenir un bureau de poste

BASSAC

Sud-Ouest
2 mars 1993

« Touchez pas à notre Poste ! »

Un homme enchaîné aux grilles, une quarantaine d'habitants mobilisés une partie de la journée le bourg de Bassac a connu hier une certaine agitation. Au centre du problème. le bureau de poste

1987 : l'atteinte au



La droite revancharde revient aux "affaires" à la mi-juin 1986. Avec beaucoup de hargne elle poursuit la restructuration des entreprises publiques et nationalisées. Les plans sociaux dans le secteur privé s'accroissent avec leurs cortèges de licenciements. La croisade contre les libertés individuelles et collectives va bon train. Les partisans de la paix et les antiracistes sont poursuivis, les manifestants sont molestés, voire arrêtés... et quelque fois tués. Les organisations syndicales réformistes assistent passivement à la curée.

Pourtant, grâce à la détermination de la CGT et du PCF, des succès et des victoires pour les droits de l'homme sont acquis : l'Affaire Alain Clavud, clôt l'année 1986, par une immense victoire.

■ 1987 : La France ne compte plus les sanctionnés.

Les juristes volent au secours du libéralisme.

Le Tribunal de Créteil juge "déraisonnable" les revendications des pilotes d'Air France, et déclare leur grève, illicite.

Le Tribunal de Gennevilliers, déclare illicite la grève des employés d'une filiale de

SACILOR et justifie 44 licenciements.

Alain MINC, publie son livre "La Machine Egalitaire". Voici ce qu'il puise du statut des Fonctionnaires : "Si un gouvernement conservateur devait s'assigner une seule mission, ce serait à l'évidence, la remise en cause au statut de la Fonction publique".

L'amendement Lamassoure, voté à la sauvette, réinstalle la retenue du 1/30^e pour tout arrêt de travail, dans la Fonction publique.

Renault, n'échappe pas à la haine et à la répression : les "10 de RENAULT" sont pris en "otage" par la Direction et la Droite.

Alain Barbier est "assassiné" par la police à Amiens, lors d'une manifestation.

Pierre André Albertini, antiraciste et combattant contre l'apartheid, est incarcéré en Afrique du Sud.

Sylvie Plessis de la Direction de Renault, atteinte d'un cancer est licenciée pour "absences fréquentes"... !

Et combien d'autres encore !

L'affaire CARLES.

Un coup de tonnerre éclate dans le ciel de Plaisance du Touch, bourgade paisible sur "le Touch", dans la banlieue Toulousaine, le 10 juin 1987.

Hubert Carles, Receveur des Postes, est suspendu de fonction, au petit matin. Il ne doit pas quitter son domicile (logement de fonction) et a fortiori, la localité, sans autorisation de la Direction Départementale.

En un mot, il est assigné à résidence, comme un malfrat. Il doit se rendre à toute convocation, de jour comme de nuit, de la Direction.

Son tort :
avoir accepté des chèques

bancaires d'un client, jusque là solvable, qui se sont avérés, être sans provision, 25 jours après le dépôt.

Son infamie :


être un militant actif de la CGT : CE des PIT de la Haute-Garonne, Commission Nationale des chefs d'Établissement ; être un militant actif du PCF : secrétaire de cellule de Plaisance du Touch, secrétaire du comité de section du canton de Léguevin.

Son exigence :

être un défenseur acharné du Service Public, établissant des rapports humains avec les usagers et son personnel, participant activement à la vie associative dans sa commune.

◆ Une mobilisation inédite pendant 60 jours (du 10 juin au 15 août).
Bon nombre de militants

21. Bd de la Cité - T.S.C.



JUSTICE RENDUE

A

HUBERT CARLES

LA FEDERATION CGT DES PIT A ETE RECUE SUR SA DEMANDE MERCREDI 27 JUILLET PAR LE CABINET DU MINISTRE CONCERNANT L'APPLICATION DE LA LOI D'AMNISTIE AUP PIT.

DEUX DECISIONS ONT ETE ARRACHEES:

- HUBERT CARLES R3 A PLAISANCE-DU-TOUCH, INJUSTEMENT SANCTIONNE PAR MOINSIEUR LONGUET VICTIME D'UN USAGER INDELI-CAT, SERA MAINTENU DANS SON BUREAU.
- SA FONCTION INDEU EST AMNISTIEE ET HUBERT CARLES DOIT RETROUVER SON RANG AU TABLEAU D'AVANCEMENT DE R2 POUR 1988.

PAR CONTRE, REFUS DE REEXAMINER SA NOTATION, COMME POUR TOUTES LES NOTATIONS.

UN SUCCES POUR LES TRAVAILLEURS

QUICQUE LA CGT N'AIT BATTEU AVEC ACHARNEMENT POUR LE RETABLISSEMENT DE TOUT SES DROITS AVEC TOUT CEUX QUI L'ONT VOULU DANS ESCURIVE.

LA LARGE MOBILISATION DU PERSONNEL DU SYNDICAT EST DE L'U-LI REPARLEE L'U-DE LA POPULATION A PERMIS DE SUCCES.

UN RECEVEUR EXPERIMENTE AU SERVICE DE LA PORTE DU SERVICE PUBLIC SERE UN BUREAU DE 2 CLASSES SUPERIEURES, NOTE AU 1/2 CMCI, INSCRIT AU TABLEAU D'AVANCEMENT DE R2 POUVANT POTULER RI DES 1989, JUNE SEULE VOIE UN SEULE SOLUTION!

JUSTICE POUR HUBERT CARLES

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DOIT RECEVOIR LA NOTATION 1988 DE RE-NE TRE EN CONFORMITE AVEC LES DECISIONS MINISTERIELLES, APPLIQUER LA LOI D'AMNISTIE.

UNE SEULE ISSUE POUR LES TRAVAILLEURS, LUTTE POURSUIVRE, ADHERER A LA CGT POUR LEURS REMEDIATIONS, ENSEMBLE IL EST POSSIBLE DE PAIRE RE-CULER L'ARBITRAIRE ET METTRE AU PAS LES NOTALGIES DE LA REPRE-SION.

LA LUTTE CONTINUE, LES LIBERTES NE DOIVENT PAS E ARRETER A LA PORTE DU SERVICE, DE L'ENTREPRISE, UNE AUDIANCE EST DEMANDEE ET JOUR PAR LE SYNDICAT.

TOULOUSE LE 28 7 88

Libertés, l'affaire Carles

H. Carles et J. Bartholomé
au balcon du bureau de poste

abrègent ou annulent leurs congés pour apporter leur soutien et leur concours :

- ◆ 13 rassemblements et manifestations vont se dérouler soit à Toulouse, soit à Plaisance du Touch, un comité de soutien est créé, où participent des communistes, des socialistes, des républicains, des chrétiens, des prêtres, des personnalités du monde culturel (artistes, chanteurs, ...)
- ◆ le 2 juillet, 1 000 personnes sont rassemblées et manifestent dans Plaisance du Touch : les commerçants ont décidé d'une ville morte (les rideaux des boutiques sont tirés).

La découverte du complot.

Le Directeur Adjoint qui avait dirigé l'enquête administrative (objective d'ailleurs) partant à la retraite en mai, avait "senti le vent".

Il confiait à CARLES, un double de son rapport.

Le mercredi 1^{er} juillet, accompagné d'un de ses avocats, Tinelli Antoine, Receveur à Riennes (31) il constate, en consultant le dossier disciplinaire que le rapport du Directeur Adjoint, a été "caviardé" : 40 lignes sur 87 du rapport original ont été supprimées, de même que la date, le lieu et la signature manuscrite.

Albert Le Guern, secrétaire général de la fédération saisit, le ministre Gérard Longuet qui renvoie le dossier disciplinaire à l'expéditeur : le Directeur Régional de Midi-Pyrénées, Bertin Vidalet. Le Conseil Régional de discipline est convoqué le 31 juillet à 8 h 30 à Toulouse.



Quel conseil de discipline ! Du jamais vu.

163 témoins sont cités. 60 pourront participer aux débats.

Il aurait fallu 3 jours pour les entendre tous. Néanmoins, ils enverront des témoignages écrits au Directeur Régional.

Pendant que le Conseil siège au 1^{er} étage de la Direction Régionale, un conseil de discipline fictif, juge le Directeur Départemental et le Directeur Régional, dans la rue, sous les fenêtres.

La délibération, ne sera rendue, qu'à 23 heures ; il fallait donc occuper le terrain et les manifestants (plus de 400 en permanence).

Le partage des voix entre représentants de La Poste et syndicaux, conduit Gérard Longuet à prendre la décision.

Celle-ci tombe comme un couperet, le 10 août. Le ministre "libéral", a suivi les propositions de son chef de service régional :

- ◆ 15 jours d'exclusion de fonctions,

- ◆ radiation du tableau d'avancement.

Carles réintègre donc le bureau de Plaisance du Touch, le 26 août 1987.

La population est invitée à l'accompagner dans le bureau, dont la direction l'avait exclu, depuis le 10 juin.

Le 17 août 1987, Carles avait déposé au secrétariat du Conseil Supérieur de la Fonction Publique, un recours, comme la loi l'autorisait.

La décision du conseil supérieur de la Fonction Publique.

Le 23 mars 1989, à Paris, Rieu André "l'avocat", Receveur à Meudon, et Carles sont sidérés par la décision lue par le Président Kerever, conseiller d'État.

A l'unanimité, moins une abstention l'avis et la recommandation suivante sont données au Ministre des Postes, des Télécoms, et de l'Espace, Paul Quillès.

"VU LA REQUETE PRESENTEE par Monsieur CARLES, considérant que les faits qui lui sont reprochés et consistant dans l'acceptation de chèques non certifiés, en vue d'alimenter un compte courant Postal, sont constitutifs, en égard à la réglementation en vigueur, d'une ERREUR D'APPRECIATION et NON UNE FAUTE, le conseil supérieur de la Fonction Publique, recommande au Ministre des Postes, des Télécoms et de l'Espace, de RAPPORTER LES SANCTIONS INFLIGEES à Monsieur Carles".

La décision du ministre Paul Quillès.

Le 27 juillet 1989, par arrêté n° 4108 du 21/07 Paul Quillès, ARRETE :

"L'arrêté n° 3268 du 7 août 1987, infligeant à Monsieur CARLES Hubert, la peine de l'exclusion temporaire de fonctions, de 15 jours, assortie de la radiation du tableau d'avancement de grade est RAPPORTEE".

C'est un bonheur, qui a un goût amer.

1987 : l'atteinte aux libertés, l'affaire Carles (suite)

↳ Lisette Carles est hospitalisée depuis deux mois. Au moment où je reçois notification de l'arrestation, le 2 août 1989 elle est dans un coma profond. L'espoir de la sauver est quasi nul.

Les médecins qui la côtoyaient dans les randonnées en haute montagne, m'assurent qu'elle n'a pu supporter l'atteinte à la dignité, à ma probité, aux coups de téléphones anonymes, etc...

Je lui parle de la victoire, de notre avenir, du bonheur de tous ceux et toutes celles qui se sont battus pour faire triompher les droits et la liberté.

Entend-elle? Le médecin me dit qu'il fallait le faire.

Elle s'éteint, comme elle avait vécu, discrète, digne,

silencieuse, le visage détendu et serein, le 9 août 1989.

Des télégrammes de félicitations pleuvent dans le bureau de Plaisance pour cette victoire, mêlés aux messages de condoléances, et de courage dans cette nouvelle épreuve.

Dix ans déjà! Anne-Marie, depuis 9 ans m'a aidé à survivre, et me réapprend à vivre.

En hommage, à tous ceux, et toutes celles qui m'ont accompagné dans cette douloureuse quête pour la dignité et la liberté retrouvées, quelques mots :

* Hubert Carles a été administrateur CGT au CA de La Poste de 1991 à 1995.

Manifestation

*Souvenez-vous de ce ciel de juillet,
de la moiteur de l'air, qui tremblait,
vous qui portiez, joyeux, des colicots
Bleus, rouges, sur blanc immaculé.*

*Souvenez-vous de ce ciel de juillet
vous qui m'accompagniez,
Bras dessus, Bras dessous,
Avec un mot pour rire,
Et la fleur sur le cœur.*

*Souvenez-vous de ce ciel de juillet,
vous qui de temps en temps,
Regardiez, en passant, virevolter
une robe légère comme de l'organdi,
les cheveux dans le vent
Et le sourire aux lèvres.*

*C'était le temps de la fraternité
Des rires et des pleurs partagés,
C'était le temps ou vous quittiez
les plages infinies et les torrents joyeux,
Pour marcher sous juillet,
Plains d'espoir et d'amour,
La Liberté au cœur.*

H.C.

Listes des membres du bureau Fédéral depuis 1945 jusqu'en 1998

Depuis 1945 (Bureau fédéral provisoire d'avril 1945) jusqu'au 30^e congrès (1998 - Angers).

Le Bureau fédéral a compté 179 membres dont 37 femmes.

Pour comprendre les différents numéros de congrès il faut savoir qu'en 1945 le congrès de Limoges (septembre) a été considéré comme un congrès constitutif, il a donc pris le numéro 1.

De 1945 à 1950 il y a eu 4 congrès dont un extraordinaire en décembre 1946. Pendant cette époque Fernand PICCOT était Secrétaire général.

Après la scission il y a eu le 3^e congrès en juillet 1948. Le 4^e congrès dans lequel a été élu Georges FRISCHMANN a eu lieu en

décembre 1950. En 1952, le congrès a décidé de se considérer comme étant celui de la continuité de la Fédération née en 1919. Il a donc pris le N° 14 ...

Concernant les membres du Secrétariat fédéral nous n'avons pas mentionné les secrétaires fédéraux de catégories.

Enfin soulignons que ce dossier a été réalisé à partir des recherches antérieures de Christian Sabouret et Jacques Mezescazes.

Si par hasard il y avait quelques erreurs de dates, nous les signalons. MERCI.

L'HS.

Nom	Prénom	Arrivée	Départ	Année	Nbre d'années	Nbre de congrès	SF Secrétariat fédéral
Abbadie	Jean	15 ^e Congrès 1954	23 ^e congrès	1975	21 ans	8	SGA
Adeline	Daniel	16 ^e 1957	24 ^e congrès	1979	21 ans	8	SGA
Ailloud	René	23 ^e 1975	24 ^e congrès	1979	6 ans	2	
Albert		BF provisoire 1945		1945	6 mois		
Astrie		BF provisoire 1945		1945	6 mois		
Alunno Bruscia	Sophie	30 ^e 1998					SF
Aubriot	Paul	19 ^e 1964	21 ^e congrès	1970	6 ans	2	
Ayrault	Jean-Claude	23 ^e 1975	27 ^e congrès	1988	13 ans	4	
Azor	Jean-René	28 ^e 1991	29 ^e congrès	1994	3 ans	1	
Ballia	Laurent	27 ^e 1988	29 ^e congrès	1995	6 ans	2	
Balicot	Christian	27 ^e 1988	29 ^e congrès	1995	6 ans	2	SF

Nom	Prénom	Arrivée	Départ	Année	Nbre d'années	Nbre de congrès	SF Secrétariat fédéral
Ballenghein (Chavatte)	Pascale	25° 1982	26° congrès	1985	3 ans	1	
Bariou	Roland	21° 1970	22° congrès	1972	3 ans	1	SF
Barnier		16° 1957	17° congrès	1960	3 ans	1	
Barre	Jean	22° 1972	24° congrès	1979	6 ans	2	
Bartholome	jean	22° 1972	28° congrès	1991	19 ans	6	SF
Boussant		16° 1957	17° congrès	1960	3 ans	1	
Bayonne	Gilbert	21° 1970	24° congrès	1979	9 ans	3	
Becquie	Michel	28° 1991	30° congrès	1998	7 ans	2	
Belliard	Sandrine	16° 1957	21° congrès	1970	13 ans	5	
Berthelot	René	17° 1960	21° congrès	1970	10 ans	4	
Bertin	Henri	19° 1964	22° congrès	1972	8 ans	3	
Bertrand	Pascal	30° 1998					
Bervin	Georges	24° 1979	28° congrès	1991	12 ans	3	SF
Biot	Monique	23° 1975	25° congrès	1982	6 ans	2	
Blanchon	Jean	16° 1957	24° congrès	1979	22 ans	8	
Bantemps	René	1 ^{er} 1945	14° congrès	1950	5 ans	4	SGA
Bourgeois	Patrick	30° 1998					
Bouche	Bernard	25° 1982	28° congrès	1991	9 ans	3	
Brongeon	André	25° 1982	28° congrès	1991	9 ans	3	
Bressol (Bordas)	Eliane	21° 1970	26° congrès	1985	15 ans	5	
Bricage	Claude	16° 1957	17° congrès	1960	3 ans	1	
Brochetelle	Guy	27° 1988	28° congrès	1991	3 ans	1	
Brosselin	Jean	21° 1970	25° congrès	1982	12 ans	4	
Buisson		19° 1964	20° congrès	1967	3 ans	1	
Campron	Raymond	17° 1960	18° congrès	1962	2 ans	1	
Carboulec	Hervé	28° 1991	30° congrès	1998	6 ans	2	
Chailloux	François	18° 1962	23° congrès	1975	13 ans	5	
Clement	Raymond	18° 1962	21° congrès	1970	9 ans	3	
Codaccioni		BF provisoire 1945	1 ^{er} congrès	1945	6 mois		
Coinaud	Ghislaine	25° 1982					
Colas	Georges	20° 1967	23° congrès	1975	9 ans	3	
Colin	Madeleine	14° 1952	16° congrès	1957	6 ans	2	
Collet	Guy	28° 1991	30° congrès	1998 (96)	5 ans	3	SF
Cornieres	Marie-Madeleine	27° 1988					
Correge	Bernard	29° 1995	30° congrès	1998 (97)	2 ans	1	
Cosette	Caroline	30° 1995					
Coste		BF provisoire 1945	1 ^{er} congrès	1945			
Crenier	René	14° 1952	25° congrès	1982	22 ans	12	SGA
Cros	Roger	17° 1960	20° congrès	1967	6 ans	2	
Daumas	Claudine	19° 1964	21° congrès	1970	6 ans	2	
Da Silva	Lucienne	25° 1982	26° congrès	1985	3 ans	1	
Daubricourt (Bonneau)	Edith	25° 1982	30° congrès	1998	15 ans	5	
Dayan	Paulette	18° 1962	28° congrès	1991	29 ans	10	SF
Debruyne	Michel	30° 1998					
Delugin	Michel	16° 1957	27° congrès	1991	33 ans	11	
Demuet	Christine	29° 1995	30° congrès	1998	3 ans	1	
Demesnard	Louis	25° 1982	26° congrès	1985	3 ans	1	
Der Loughian	Serge	23° 1975	26° congrès	1985	9 ans	3	SF
Desseigne	Maurice	21° 1970	27° congrès	1988	18 ans	6	
Devaux	Jean	4° 1950	15° congrès	1954	4 ans	2	
Diard		BF provisoire 1945		1945	6 mois		
Dintimille	Ghislaine	28° 1991	29° congrès	1995	4 ans	1	
Duhamel	René	4° 1948	21° congrès	1970	21 ans	8	SGA
Dumas	Maryse	24° 1979	30° congrès	1998	19 ans	6	SG
Dunet	André	15° 1954	25° congrès	1982	28 ans	10	SGA
Dupuy	Charles	17° 1960	21° congrès	1970	9 ans	4	SF
Duriveau	Edouard	23° 1975	24° congrès	1979	4 ans	1	
Durou	Henri	24° 1979	30° congrès	1998	19 ans	6	
Duval	Ernest	4° 1950	20° congrès	1967	17 ans	6	SF

Listes des membres du bureau Fédéral depuis 1945 jusqu'en 1998 (suite)

Nom	Prénom	Année	Année	Départ	Année	Nbre d'années	Nbre de congrès	SF Secrétariat fédéral
Duynslaeger	Colette	30 ^e	1998					
Escalier	Christine	30 ^e	1998					
Esnauli	Reine	24 ^e	1979	30 ^e congrès	1998	15 ans	6	
Fabre	Jean-Marie	23 ^e	1975	26 ^e congrès	1985	10 ans	3	
Ferrari		16 ^e	1957	26 ^e congrès	1964	7 ans	3	
Ferre	Etiennette	4 ^e	1950	15 ^e congrès	1954	4 ans	1	
Feuillade		18 ^e	1962	20 ^e congrès	1967	5 ans	2	
Fleury	Emmanuel	BF Provisoire	1945		1946	1 an	1	PH
Florentin	Jean	17 ^e	1960	26 ^e congrès	1985	25 ans	9	
Fourcade	Anne-Marie	26 ^e	1985					SF
Franchi	Thierry	27 ^e	1988					
Francois	Thérèse	26 ^e	1985					
Frischmann	Georges	4 ^e	1950	24 ^e congrès	1979	29 ans	11	SG
Gabaud	Fernand	4 ^e	1950	15 ^e congrès	1954	4 ans	2	
Gaillard	Michel	28 ^e	1991					
Galan	Claude	19 ^e	1964	25 ^e congrès	1982	18 ans	6	SF
Galdin	Rolande	15 ^e	1954	16 ^e congrès	1957	3 ans	2	
Ganchou	René	18 ^e	1962	26 ^e congrès	1985	23 ans	8	
Gandouin		BF provisoire	1945	1 ^{er} congrès	1945	6 mois		
Gastaud	Maurice	15 ^e	1954	17 ^e congrès	1960	6 ans	3	
Gautheron	Alain	24 ^e	1979					SG
Gendre	Jacques	25 ^e	1982	30 ^e congrès	1998	16 ans	5	SF
Girancel	Maurice	24 ^e	1979	25 ^e congrès	1982	3 ans	2	
Gounelle	Robert	20 ^e	1967	27 ^e congrès	1988	21 ans	7	
Gourdeaux	Henri	15 ^e	1954	18 ^e congrès	1962	8 ans	3	PH
Gras	Yves	25 ^e	1982	28 ^e congrès	1991	9 ans	3	SF
Greze	André	1 ^{er}	1945	3 ^e congrès	1948	3 ans	2	
Grimaldi		BF provisoire	1945	CE extraordinaire	1946	1 an		SGA
Gutierrez (Baud)	Marie-Thérèse	23 ^e	1975	25 ^e congrès	1982	7 ans	2	
Halle	Georges	1 ^{er}	1945	4 ^e congrès	1950	5 ans	3	SF
Houdoux	Patricia	27 ^e	1988	28 ^e congrès	1991	3 ans	1	
Huron	Marie-Thérèse	24 ^e	1979	25 ^e congrès	1982	3 ans	1	
Joachim	René	25 ^e	1982	26 ^e congrès	1985	3 ans	1	
Jaigneau	Jean Jacques	20 ^e	1967	24 ^e congrès	1979	12 ans	4	
Klawnsklawsky	Christian	25 ^e	1982	26 ^e congrès	1985	3 ans	1	
Laffait	Hélène	21 ^e	1970	23 ^e congrès	1975	5 ans	2	
Laffait	Jacques	20 ^e	1967	26 ^e congrès	1985	18 ans	6	
Lahellec	Odile	29 ^e	1995	30 ^e congrès	1998	3 ans	1	
Lassere	Roland	17 ^e	1960	25 ^e congrès	1982	22 ans	8	
Laurent	Bernard	28 ^e	1991	30 ^e congrès	1998	7 ans	2	
Leroq	Adèle	1 ^{er}	1945	14 ^e congrès	1952	7 ans	5	
Ledoux	Danièle	30 ^e	1995					
Le Gac	Gilles	26 ^e	1985	30 ^e congrès	1998	13 ans	4	
Legoff	Jacques	29 ^e	1995	30 ^e congrès	1998	3 ans	1	
Legrand	Francis	28 ^e	1991					SF
Le Guern	Albert	18 ^e	1962	27 ^e congrès	1988	26 ans	9	SG
Leroy	André	4 ^e	1950	18 ^e congrès	1962	12 ans	5	SGA
Lespesailles	Louis	21 ^e	1970	22 ^e congrès	1972	2 ans	1	
Leterrier	Sylvie	26 ^e	1985	28 ^e congrès	1991	6 ans	2	
Llobes	Jean	1 ^{er}	1945	21 ^e congrès	1970	25 ans	11	
Lorion	Catherine	29 ^e	1995					

Nom	Prénom	Arrivée	Départ	Année	Nbre d'années	Nbre de congrès	SF Secrétariat fédéral	
Lottier	Serge	18 ^e	1962	30 ^e congrès	1998	36 ans	12	SGA
Magot	Gaston	CE	1946	16 ^e congrès	1957	9 ans	5	
Manchado	Alain	26 ^e	1985	29 ^e congrès	1994	9 ans	3	
Mangiapane	Sylviane	25 ^e	1982	29 ^e congrès	1994	12 ans	4	
March	Paul	15 ^e	1954	16 ^e congrès	1957	3 ans	1	
Mathorel	Christian	29 ^e	1995					
Mercier	François	14 ^e	1952	20 ^e congrès	1967	15 ans	6	
Mezescozes	Jacques	22 ^e	1972	28 ^e congrès	1991	19 ans	6	
Michel	Christian	25 ^e	1982	27 ^e congrès	1988	6 ans	2	
Molins	Jean Luc	29 ^e	1995					
Monbeig	François	28 ^e	1991	29 ^e congrès	1995	4 ans	1	
Morel	Jean-Louis	24 ^e	1979					
Nicephor		BF provisoire	1945	1946				
Olivieri	Jean	16 ^e	1957	18 ^e congrès	1962	5 ans	2	
Paoli	Jean		1946	14 ^e congrès	1952	6 ans	3	
Passini	Jean	30 ^e	1998					
Pellerin	René	1 ^e	1945	20 ^e congrès	1967	22 ans	10	
Penissard	Louis	20 ^e	1967	22 ^e congrès	1972	5 ans	2	
Peuvrier	Henri	15 ^e	1954	17 ^e congrès	1960	6 ans	2	
Piccot	Fernand	BF provisoire	1945	14 ^e congrès	1952	7 ans	4	SG
Pignan	Louis	3 ^e	1948	4 ^e congrès	1950	2 ans	1	
Pillet	Marcel	17 ^e	1960	26 ^e congrès	1985	25 ans	9	SF
Planes	Marcel	1 ^e	1945	19 ^e congrès	1964	21 ans	9	
Poissonnier	Didier	27 ^e	1988	28 ^e congrès	1991	3 ans	1	
Quere	Emile	14 ^e	1952	23 ^e congrès	1975	22 ans	9	
Quinquenneau	Jean Paul	24 ^e	1979	25 ^e congrès	1982	3 ans	1	
Redon	Marial	1 ^e	1945	21 ^e congrès	1970	25 ans	11	SGA
Regnier		BF provisoire	1945	1 ^e congrès				
Riboulet	Roger	16 ^e	1957	23 ^e congrès	1975	18 ans	7	
Roche	Christian	29 ^e	1995					
Rodony	Honoré	28 ^e	1991					
Roeye	Joëlle	28 ^e	1991					SF
Ruel	Roger	28 ^e	1991					
Sabouret	Christian	17 ^e	1960	25 ^e congrès	1982	22 ans	8	
Sady	Guy	25 ^e	1982	27 ^e congrès	1988	6 ans	2	
Segard	Jean Yves	30 ^e	1998					
Senon	Camille	17 ^e	1960	23 ^e congrès	1975	15 ans	6	
Seyler	Jean Marc	28 ^e	1991					
Siro	Michel	19 ^e	1964	21 ^e congrès	1970	6 ans	2	
Soronellas	Yves	25 ^e	1982	29 ^e congrès	1994	12 ans	4	
Souchet		1 ^e	1945	CE extraordinaire	1946			
Soueil	Jean	26 ^e	1985					SF
Stagnol	Andrée	16 ^e	1957	18 ^e congrès	1962	5 ans	2	
Sleenkiste	François	14 ^e	1952	15 ^e congrès	1954	2 ans	1	
Toussaint	René	14 ^e	1952	17 ^e congrès	1960	8 ans	3	
Ussunet	Serge	24 ^e	1979	26 ^e congrès	1985	6 ans	2	
Valentin	Max	20 ^e	1967	24 ^e congrès	1979	12 ans	4	
Vandycke	Raymond	21 ^e	1970	29 ^e congrès	1994	24 ans	7	
Varin	Marcel	1 ^e	1945	14 ^e congrès	1952	7 ans	5	
Vareille	Michel	28 ^e	1991					
Vars	Jean Claude	20 ^e	1967	24 ^e congrès	1979	12 ans	4	
Vaure	Paulette	15 ^e	1954	17 ^e congrès	1960	6 ans	2	
Venet	Christine	28 ^e	1991					
Viannet	Louis	20 ^e	1967	25 ^e congrès	1982	14 ans	5	SG
Viguiet	Roger	19 ^e	1964	23 ^e congrès	1975	11 ans	4	
Vignes	Madeleine	14 ^e	1952	25 ^e congrès	1982	30 ans	11	SF
Villin	Colette	23 ^e	1975	29 ^e congrès	1994	19 ans	6	SF
Widloecher	Patrick	27 ^e	1988	28 ^e congrès	1991	3 ans	1	

* PH (président d'honneur) – SG (secrétaire général) – SGA (secrétaire général adjoint) – SF (secrétaire fédéral).

L'Histoire et l'actualité

De la moutarde de la Commune à la dioxine d'aujourd'hui !

Ringard l'histoire ? Voilà une chanson écrite en 1880 par Eugène Pottier, l'auteur de l'Internationale qui dénonce le comportement des "marchands de soupe" sous la Commune. Certes avec Karl Marx, on sait que "l'histoire ne ressert jamais les mêmes plats" mais force est de constater que ce sont les mêmes cuisiniers qui aujourd'hui servent le poulet à la dioxine.

LAISSEZ FAIRE, LAISSEZ PASSER

L'économie politique

De tous les droits que l'homme
exerce,
Le plus légitime, au total,
C'est la liberté du commerce,
La liberté du capital.
La loi, c'est "l'offre et la deman-
de",
Seule morale à professer,
Pourvu qu'on achète et qu'on
vende
Laissez faire, laissez passer!

Et que rien ne vous épouvante
Car y glissa-t-il du poison ?
Si le marchand triple sa vente
Il prouve net qu'il a raison.
Que ce soit morphine ou mou-
tarde
Truc chimique à manigancer,
C'est l'acheteur que ça regarde
Laissez faire, laissez passer!

Les travailleurs ont des colères
Dont un savant n'est pas touché,
Il faut bien couper les salaires
Pour arriver au bon marché.
Par un rabais de deux sous de
l'heure
Des millions vont s'encaisser!

- Et puis, croyez-vous qu'on en
meure ?
Laissez faire, laissez passer !

L'étranger à l'article en vogue
Offre un rapide écoulement ;
N'écoutez pas ce démagogue
Qui nous prédit l'engorgement.
Il faut, bravant ces balourdises,
En fabriquant à tout casser,
L'inonder de nos marchandises.
Laissez faire, laissez passer !

Pour le bien des corps et des
âmes,
Doublons les heures de travail !
Venez, enfants, filles et femmes.
La fabrique est un grand bercail.
Négligez marmots et ménage.
Ça presse! Pour vous prélasser
Vous aurez des mois de chôma-
ge
Laissez faire, laissez passer !

Par essaims, le Chinois fourmille,
Ils ont des moyens bien compris
Pour s'épargner une famille
Et travailler à moitié prix.
Avis aux ouvriers de France!

Dans leur sens il faut s'exercer
Pour enfoncer la concurrence.
Laissez faire, laissez passer!

Sous le Siège, dans la famine,
J'ai défendu la liberté,
Voulant, fidèle à la doctrine,
Rationner par la cherté
Chaque jour et sans projectiles
Par vingt-mille on eut vu baisser
Le stoc(k) des bouches inutiles!
Laissez faire, laissez passer!

Qu'on accapare la denrée,
Qu'on brûle greniers, magasins,
Que pour régler des droits d'en-
trée,
On se bombarde entre voisins.
Que le faible soit la victime
Bonne à tromper, piller, sucer.
L'économie a pour maxime:
Laissez faire, laissez passer!

Eugène Pottier
Newark, N.J., 29 juillet 1880.

* Livre de Robert Brecy
"Les chansons de la commune".
Les éditions ouvrières 1991.

Eugène Pottier

Abonnement au "Relais"

- Prix de vente à l'unité : 20 F
- Abonnement individuel d'un an : 70 F
- Abonnement individuel de soutien : 100 F minimum

Règlements à effectuer à l'IHS CGT-PTT - Case 545, 93515 Montreuil Cedex - CCP 2062580 R Paris

LE MILITANT DES P.T.T

Revue d'éducation syndicale, d'information et de documentation

EDITE PAR LA FEDERATION CGT DES P.T.T



LES DROITS SOCIAUX
DU PERSONNEL DES P.T.T.

L'ACTION POUR
LEUR EXTENSION

**1972 : premier Militant spécial
de la fédération CGT des PTT**

**Une nouvelle publication* de notre Institut,
rédigée par Marcel Pillet ancien Secrétaire de
la Fédération CGT des PTT, responsable des
questions sociales.**

Pendant plus de 30 ans, il a été observateur et acteur de l'action sociale d'entreprise, donc bien placé pour écrire sur son histoire, et en dégager les enseignements essentiels.

**L'intérêt d'une histoire
des associations sociales PTT n'échappera
à personne.**

Toutes et tous, à La Poste comme à France Télécom, actifs ou retraités, sommes adhérents à une ou plusieurs associations sociales. Ensemble elles comptent plus d'un million de membres. A côté du syndicalisme, elles contribuent à la vie sociale de nos services et à façonner l'esprit d'entreprise.

Certaines de ces associations comme la MGPTT, Vacances PTT, l'ASPTT, ont écrit sur leurs propres histoires. Au-delà, un essai historique d'ensemble était intéressant, c'est ce que réalise aujourd'hui notre Institut d'Histoire Sociale en souhaitant que cette première synthèse suscite maintenant un enrichissement collectif.

Il fallait faire le point sur le développement du mouvement social, la contribution de l'Administration à son financement, au moment où le statut d'administration est abandonné.

**Quatre périodes
historiques marquent
"le social dans les PTT".**

- ♦ Au début du siècle la création des mutuelles et associations est l'affaire du personnel (loi de 1901 sur la liberté des associations).
La hiérarchie administrative tolère, tout au plus les initiatives du personnel, et ne les aidera que ponctuellement.
- ♦ La fin de la Seconde guerre mondiale, l'essor du mouvement syndical et démocratique, conduisent à des conquêtes sociales parmi lesquelles : la Sécurité sociale, le statut des fonctionnaires et la création des comités

"Associations et affaires sociales PTT dans le 20^e siècle"

d'entreprise, qui reçoivent entre autres le monopole de la gestion de l'action sociale.

Cette période de l'après guerre est aussi marquée par l'explosion du mouvement associatif PTT : création de la MGPTT, unité des mouvements coopératifs et sportifs, naissance des associations de loisirs et de vacances. Toutefois ce mouvement se produit dans un climat de profonde division syndicale, et l'apparition de FO qui agit pour écarter la CGT de l'animation de ce secteur. Cette action de marginalisation sera d'ailleurs relayée par la hiérarchie administrative.

- ♦ La création d'un service social PTT doté de moyens budgétaires et humains en 1945 va profondément accroître les capacités et le champ d'action des associations et des initiatives administratives directes.
- ♦ En 1990 le personnel des PTT dispose d'une action sociale inconnue dans le reste de la fonction publique et qui supporte la comparaison avec les secteurs les plus avancés de ce point de vue de l'économie nationale. Cette situation repose sur la vitalité du secteur associatif et le niveau de la participation patronale au financement du secteur. Mais aussi sur le souci constant du syndicalisme et de la CGT en particulier de placer les revendications sociales au cœur des grandes luttes sociales.

Avec l'abandon du statut d'Administration, la participation des exploitants réduite du tiers, le développement de l'individualisme, le libéralisme ambiant ne sont pas sans conséquence : la Mutuelle se rapproche des méthodes d'action de l'assurance, tandis que les exploitants mettent tout en œuvre pour privatiser la restauration ...

Le fait que le social soit aujourd'hui une composante directe de la politique de ressources humaines, menace aussi son caractère solidaire et humaniste.

Ces constatations tracent probablement les axes de l'action syndicale future.

*parution 4^e trimestre 1999 - au prix de 20 F la brochure.

Tirage limité, à réserver dès maintenant auprès de l'IHS-PTT

Activité de l'institut

Sylviane Mangiapane a participé au Colloque de la Fédération Nationale des Associations du personnel des PTT pour la Recherche Historique (FNARH) qui a eu lieu à Orléans les 3, 4 et 5 juin 1999. Le thème était des métiers et des gens 1878-1940.

L'Institut au "Mondial du timbre"

Le jeudi 8 juillet une délégation de l'Institut a visité le "Mondial du timbre", elle était accompagnée d'Albert Le Guern connu comme Ancien secrétaire général de la Fédération CGT des PTT, et ancien Secrétaire général de la Section du timbre-poste pendant de longues années. C'est donc à ce stand qu'une rencontre amicale a eu lieu, au cours de laquelle, il a été évoqué la parution de la plaquette d'Albert Le Guern sur les 150 ans du timbre-poste (voir présentation de Bernard Bouche page 2).

Nous avons reçu :

1. Le Bulletin de la Section des retraités de l'Hérauld "spécial 1968" avec des souvenirs chocs de 14 Militants.
2. Un dossier sur "le Syndicalisme CGT au Maroc avant l'indépendance" par notre ami Emile Dupuy.
3. Les archives de la section CGT du Centre de tri de Creil dans l'Oise.
4. L'histoire des communications en Limousin : on peut se procurer le livre auprès du Syndicat CGT de la Haute-Vienne.
5. La Dépêche n° 24, bulletin de l'Association des amis du Musée de La Poste et des Techniques de communication de Basse Normandie.
6. Des témoignages sur des militants du Syndicat du Tarn.
7. La revue de l'IHS CGT du Val de Marne, la revue de l'IHS des Cheminots, les revues de l'Institut de Hte Savoie et de la Seine Maritime.
8. Les Cahiers d'Histoire revue d'histoire critique, dans leur n° 74 page 15 annonce la création de notre Institut.

Colloque "femmes et syndicalisme" 2-3 décembre 1999

La première phase des travaux préparatoires au colloque sur "Les femmes et le syndicalisme", organisé conjointement par l'Institut d'Histoire Sociale CGT et le Bureau Confédéral, est pour nous terminée.

Nous avons remis à l'Institut CGT 5 contributions sur :

les Chèques postaux :
Sylviane Mangiapane ;
les Téléphonistes :
Pierre Lhomme ;
les Ouvrières d'état :
Colette Villin ;
les Préposées :
Jean Bartholomé ;
les Inspectrices :
Maurice Desseigne ;
et 11 témoignages :
Odette Boilleud, Aline Boin, Line Ceccaldi, Liliane Chouraki, Thérèse François, Jacqueline Guichard, Liliane Haon, Bernadette Henry, Simone Jarre, Odile Lahellec, Christiane Rouanet.

De plus Elyane Bressol, Paulette Dayan, Maryse Dumas ont été sollicitées par l'Institut confédéral pour des contributions.

Journées d'études de l'IHS CGT

Les Journées d'études de l'Institut d'Histoire Sociale ont eu lieu les 16-17-18 juin à Grand-champ Maizy. Y participaient pour notre Institut, Serge Lottier et Jean Claude Lourdez.

La 1^{ère} journée a été consacrée le matin, aux échanges d'expériences, problèmes rencontrés et questions soulevées.

L'après-midi a un exposé de Raymond Barberis suivi d'un débat sur "le Service public".

Le 2^e jour, échanges sur la création des archives et l'après-midi visite du Mémorial de Coen avec une rencontre débat à laquelle participaient Georges Seguy, des universitaires et le Secrétaire général de l'UD du Calvados sur le thème Le Syndicalisme et la paix, et cela devant 150 personnes.

Le 3^e jour, débat sur les perspectives de développement des Instituts, colloque "femmes et syndicalisme", colloque sur le Syndicalisme en Europe automne 2000, exposition du 1^{er} mai 2000, dans le patio à Montreuil. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets.

Réunion du CA du 30 juin 1999

La Fédération de la Métallurgie créant son Institut d'Histoire Sociale, le camarade Hubert Doucè a participé à une partie de nos travaux.

Six mois après l'inauguration de notre Institut, une première appréciation de notre activité a été faite, à partir des axes que nous nous étions fixés : travailler à nous implanter, nous faire connaître par nos travaux et s'ouvrir sur l'extérieur.

S'il est trop tôt pour parler de bilan, au regard de nos axes de travail et ce qui a été fait, il s'avère que beaucoup de choses ont été mises en œuvre tant au niveau de notre propre activité que de notre contribution aux initiatives en cours.

Il reste maintenant à les rendre publiques, ce qui rendra encore plus palpable ce que l'Institut peut apporter à la connaissance de l'histoire pour mieux appréhender l'actuel et aborder l'avenir.

Pas l'Histoire en soi, avec pour attitude le repli sur le passé, déconnecté de l'actualité, mais l'Histoire pour soi, en mettant en valeur notre lien avec l'actualité, donc le pourquoi de notre travail.

• S'implanter, se faire connaître :

Au 30 juin 1999, 264 adhésions enregistrées dont 17 régions, 55 syndicats départementaux, 7 sections et UFR, 184 individuels, plus la Fédération.

C'est un résultat positif qu'il nous faut apprécier, consolider, et une base pour développer l'adhésion. A cet effet, le CA a décidé qu'il fallait en permanence poser la question de l'adhésion, de mettre en place une campagne d'adhésions, et de penser à la campagne pour les ré-adhésions et adhésions 2000. L'initiative consacrée au 80^{ème} anniversaire de la Fédération lors du Conseil national de fin 99 est une opportunité dont nous pouvons nous saisir à cette fin.

• « Le Relais »

Notre revue est un outil pour rendre plus concrets les objectifs de l'Institut. Apprécié sur la forme, nous avons encore à travailler sur le contenu pour lui donner encore plus de qualité, et veiller à ce qu'il corresponde bien à notre orientation.

• Les travaux en cours

- Colloque sur le "syndicalisme et les femmes" de décembre 1999
- 80^e anniversaire de la Fédération
- Colloque sur la Réduction du temps de travail en 2000 : en collaboration avec l'Université de Dijon, d'ici la fin de l'année, sous la responsabilité de l'Université, dans ses locaux. Y participeront : les étudiants et une trentaine de militant(e)s.
- Initiative confédérale sur le "Roman social" :
- Autre initiative : A la fin de 1999, proposition de participer, avec l'Institut de Haute-Savoie, à la commémoration de la naissance du 1^{er} syndicat des Ouvriers PTT, en 1899.

Notre ami Jean Magniadas vice-président de l'Institut d'histoire sociale CGT et membre du comité de parrainage de notre institut vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. Nous lui adressons nos félicitations tout en souhaitant qu'il continue à nous faire partager ses connaissances sur l'économie, l'histoire de la CGT.

Rencontre avec les responsables des archives de La Poste

Suite à notre visite au siège des Archives de la Poste, ses responsables se sont déplacées au siège de la Fédération pour visiter nos propres archives. Impressionnées par la qualité exceptionnelle de nos archives qui, selon elles, ne sont pas si "maltraitées" que cela, elles vont faire des propositions pour aider à mieux classer, à mieux maîtriser, à mieux conserver. C'est le patrimoine de tous, à utiliser avec précaution et discipline.

Il apparaît évident qu'il faudra une(je) professionnel(le) à temps complet pendant au moins six mois (A voir avec la Fédération).